



PRÉFET DU GARD

Préfecture du Gard

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées
et des enquêtes publiques

Commune de NIMES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE (code de l'expropriation pour cause d'utilité publique) relative à l'acquisition d'immeubles en copropriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes par la société publique locale AGATE, concessionnaire de la ville de Nîmes

Par arrêté préfectoral n° 30-2018-04-13-003 du 13 avril 2018, une enquête publique relative au projet d'acquisition de copropriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes, est ouverte en mairie de Nîmes durant 32 jours consécutifs, du lundi 14 mai 2018 à 9 heures au jeudi 14 juin 2018 inclus à 17h00.

Cette enquête publique est préalable :

- à la déclaration d'utilité publique (DUP) de l'acquisition d'immeubles en copropriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes
- et à la cessibilité des lots de copropriétés et volumes de copropriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes, nécessaires à la réalisation d'une réserve foncière.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'acquisition d'immeubles en copropriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes et la cessibilité de lots et volumes de copropriétés nécessaires à la réalisation de la réserve foncière, ou un arrêté de refus.

Monsieur Henri LEGRAND, ingénieur divisionnaire des TPE, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par Madame la présidente du tribunal administratif de Nîmes le 15 mars 2018.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Nîmes – service foncier – 152, avenue Robert Bompard, à Nîmes, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :

- du lundi au vendredi inclus de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le public pourra également consulter les pièces du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur le site internet disponible à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/716>

En outre, un accès gratuit aux dossiers est mis en place sur un poste informatique prévu à cet effet dans les locaux de la mairie de Nîmes – service foncier – 152, avenue Robert Bompard, aux jours et heures mentionnés ci-dessus, pendant toute la durée de l'enquête.

Durant celle-ci, les observations portant à la fois sur l'utilité publique de l'acquisition de propriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes et sur l'enquête parcellaire peuvent être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Nîmes – service foncier – 152, avenue Robert Bompard – 30033 NIMES CEDEX 9.

Le public pourra également, pendant toute la durée de l'enquête publique, adresser ses observations par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-716@registre-dematerialise.fr

Les observations du public reçues par courrier électronique seront consultables sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/716>

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues en mairie de Nîmes – service foncier – 152, avenue Robert Bompard, aux jours et heures suivants :

le lundi 14 mai 2018, de 9 heures à 12 heures
le jeudi 24 mai 2018, de 14 heures à 17 heures
le lundi 4 juin 2018, de 9 heures à 12 heures
le jeudi 14 juin 2018, de 14 heures à 17 heures.

Tout renseignement utile sur le projet peut également être obtenu auprès de la société publique locale AGATE, 19 rue Trajan à Nîmes (30035 cedex 1), tel : 04.66.84.06.34, maître d'œuvre du projet d'acquisition de copropriétés de la galerie Richard Wagner dans le quartier Pissevin à Nîmes.

Le présent avis sera affiché en mairie de Nîmes ainsi que sur le site concerné par les acquisitions foncières. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Nîmes ainsi qu'en préfecture du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes cedex 9.